



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2017

Paris, le 28 décembre 2016

L'Assemblée Générale Mixte d'AREVA se tiendra le vendredi 3 février 2017 à 11 heures, à la Tour AREVA, 1 Place Jean Millier – 92400 Courbevoie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1ère résolution - Ratification de la nomination par cooptation de Madame Marie-Hélène Sartorius en remplacement d'un administrateur démissionnaire ;

2ème résolution - Avis consultatif sur le plan de cessions du Groupe AREVA comprenant principalement la cession des activités d'AREVA NP à EDF ;

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

3ème résolution - Réduction du capital motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions – Modification corrélative des statuts ;

4ème résolution - Autorisation d'une augmentation de capital d'un montant total de 2.000.000.000 euros (prime d'émission incluse) par voie d'émission d'actions ordinaires, réservée à l'Etat français ;

5ème résolution - Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de l'Etat français ;

6ème résolution - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires réservée aux adhérents de plans d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

7ème résolution - Modification des statuts de la Société conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital réservée à l'Etat français ;

8ème résolution - Modification des statuts de la Société – simplification et mise en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires récentes ;

9ème résolution - Pouvoirs pour formalités.

Service de Presse
T : +33 (0)1 34 96 12 15
press@areva.com

Relations Investisseurs
Manuel Lachaux
manuel.lachaux@areva.com
T : +33 (0)1 34 96 11 53

Anne-Sophie Jugean
anne-sophie.jugean@areva.com
T : +33 (0)1 34 96 62 41





L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) de ce jour.

Les modalités de participation à cette Assemblée Générale figurent dans le même avis.

Les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce (notamment le texte définitif des projets de résolutions qui sont présentés à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration et les rapports qui seront présentés à l'Assemblée Générale) seront publiés sur le site internet de la Société <http://www.aveva.com> (rubrique Assemblée Générale) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée, soit à compter du 13 janvier 2017.

Service de Presse

T : +33 (0)1 34 96 12 15
press@aveva.com

Relations Investisseurs

Manuel Lachaux
manuel.lachaux@aveva.com
T : +33 (0)1 34 96 11 53

Anne-Sophie Jugean
anne-sophie.jugean@aveva.com
T : +33 (0)1 34 96 62 41



A PROPOS D'AREVA

AREVA fournit des produits et services à forte valeur ajoutée pour le fonctionnement du parc nucléaire mondial.

Le groupe intervient sur l'ensemble du cycle du nucléaire, depuis la mine d'uranium jusqu'au recyclage des combustibles usés, en passant par la conception de réacteurs nucléaires et les services pour leur exploitation.

Son expertise, sa maîtrise des procédés technologiques de pointe et son exigence absolue en matière de sûreté sont reconnues par les électriciens du monde entier.

Les 40 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à bâtir le modèle énergétique de demain : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.